

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 992

35 – ILLE-ET-VILAINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Ventes et cessions

878 340 140 RCS Rennes.

LAB4I.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 404000.00 EUR.

Adresse : 1, Route du Gacet, 35830 Betton.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION DE LA SOCIETE LAB4I PAR LA SOCIETE OET Aux termes d'un acte électronique sous seing privé en date du 13 février 2025, les sociétés OET et LAB4I, sus désignées, ont établi le projet de traité de fusion simplifiée de la société LAB4I par la société OET, avec effet rétroactif au 1er avril 2024. La société LAB4I ferait apport à la société OET de la totalité de son actif, soit 879 767 €, à charge de la totalité de son passif, soit 973 103 €, soit un actif net apporté négatif de – 93 336 €. Conformément aux dispositions des articles L. 236-3, II 3° et L. 236-11 du Code de commerce et dès lors que l'intégralité des actions composant le capital de la société OET et de la société LAB4I est détenue par une même entité, la société OVALT, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital de la société OET et il n'a ainsi été établi aucun rapport d'échange. Conformément aux dispositions de l'article 746-1 du Plan Comptable Général, la société OET inscrira la contrepartie des apports en report à nouveau. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé le 14 février 2025 au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES au nom des deux sociétés..